

## LOUIS HAMELIN

Fils de Nicolas Hamelin et de Jeanne Vasseur, originaire de Saint-Mathurin-sur-Loire (Anjou), Louis Hamelin est né vers 1650.

Il arrive en Nouvelle-France avant 1675. Avec Claude Bertin, il achète de Jean-Paul Masson le 2 juillet 1675 tous les travaux que le vendeur a réalisés sur une habitation que les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec lui ont concédée et qui est située aux Grondines. Cette terre de deux arpents de front est contiguë à celle du manoir seigneurial et il la paie 90 livres. Le 11 octobre 1675, il reçoit le titre officiel de la concession. Il reçoit des religieuses, par la suite, d'autres concessions près de son habitation et annule finalement son association avec Claude Bertin.

Il contracte mariage le 7 août 1679 avec Antoinette Aubert née vers 1666 et fille de Jacques Aubert et d'Antoinette Meunier. Son frère François Hamelin est lui-même époux de Marie-Madeleine Aubert, sœur de sa femme. Son beau-père, Jacques Aubert, devient en 1683 seigneur de Saint-Charles-des-Roches (ou des Grondines). De son union avec Antoinette Aubert naissent 13 enfants.

Au recensement de 1681, il possède deux fusils, six bêtes à cornes et douze arpents de terre en valeur.

En 1682, il engage à son service, pour cinq années, Pierre Renaud âgé de 12 ans auquel il promet au terme de son engagement un capot, des chaussures et 60 livres tournois.

De connivence avec son beau-père qui regagne la France en cachette, le 28 octobre 1694 il passe un contrat de vente de la moitié de la seigneurie des Grondines.

Devenu seigneur en partie, il se met à dos ses beaux-frères et son frère qui l'accusent d'avoir intrigué pour s'approprier toute la seigneurie. Il demeure en contact avec son beau-père auquel il fait parvenir plus de 2 000 livres (sur les 2 500 dues pour l'achat de la seigneurie). Après le décès de sa belle-mère il fait procéder au partage de la seigneurie et devient, par ce partage, seigneur des deux tiers de la seigneurie. Son beau-père revient de France en 1703 et lui réclame sa seigneurie. Un long procès s'ensuit qui connaît son aboutissement le 25 janvier 1706 : il est maintenu en la possession de la moitié de la seigneurie. À ce titre, il concède des terres à François Brunet et à son neveu François Hamelin.

Il décède le 3 mai 1718 et est inhumé le surlendemain aux Grondines. Le notaire Normandin procède à la vente de ses biens et de ses animaux le 12 mars 1721.